

Comment créer son espace électeur ?

Vous avez reçu jeudi 11 octobre 2018 sur votre mail professionnel un courriel du Ministère vous invitant à créer votre espace électeur.

Vous êtes un peu perdu ? Pas de panique ! Voici, en image, comment créer l'espace électeur

1) Etape 1

Il vous faut cliquer sur le lien qui se trouve dans le mail

www.education.gouv.fr/electionspro2018

Il s'agit du portail des élections professionnelles.



Il faut alors cliquer sur la case verte « Je me connecte à mon espace électeur ».

2) Etape 2

Vous arrivez alors sur cette page :



Il vous faut alors entrer votre adresse mail professionnelle. Vous recevrez alors quelques minutes après un mail sur cette boîte.

Comment accéder à sa messagerie académique : <https://webmail.ac-poitiers.fr/>

Bienvenue sur le webmail de l'académie de Poitiers

Nom d'utilisateur :

Mot de passe :

Se connecter

Entrer votre **identifiant** : très généralement initial du prénom et nom de famille ainsi que votre **mot de passe** :

En cas de perte du mot de passe et ou de l'identifiant vous pouvez vous connecter à cette adresse (vous aurez alors besoin de votre NUMEN et de votre date de naissance).

Identifiant

Mot de Passe ou passcode OTP

Valider

Aide
[Oups ! J'ai oublié mon identifiant et mon mot de passe](#)

OTP



Première utilisation
Si vous n'avez pas de code PIN, **entrez uniquement le code de la clé OTP.**

En cas de perte du code PIN
Contactez la plateforme d'assistance au **05.16.52.66.86**

Entrer le NUMEN et la date de naissance et vous pourrez ensuite réinitialiser le mot de passe.

Mon Identifiant Numérique Académique

— Afin de modifier votre mot de passe (perte ou changement), nous vous invitons à remplir le formulaire

Nom de famille

Numen

Date de naissance

Je ne suis pas un robot 

Valider

Assistance

Plateforme téléphonique du lundi au vendredi de 08h00 à 17h30

 05 16 52 66 86

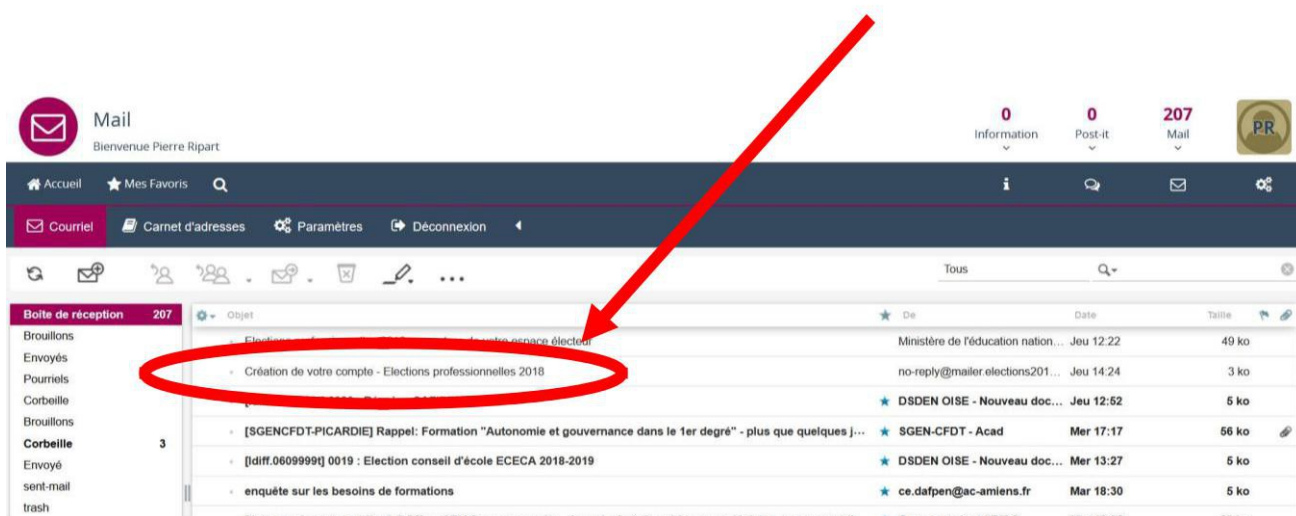
📧 assistance@ac-poitiers.fr

🌐 Portail AMERANA

En cas de perte du NUMEN, il vous faut prendre contact avec votre gestionnaire à la DSDEN des DEUX-Sèvres : au 05 17 84 02 30 (accueil et demander votre gestionnaire) ou le demander par mail à l'adresse mail XXXXX des Deux-Sèvres :

3) Etape 3

Ouvrez ensuite votre boîte mail professionnelle et dès que vous recevez le mail de confirmation, il faudra alors cliquer sur le lien proposé



Etape 4

Retour sur le portail, il faut maintenant **CRER SON MOT DE PASSE** qu'il faudra **RETENIR** pour pouvoir voter.

ATTENTION :

- Il ne faut pas (ça serait trop facile...) que ce soit le même que la messagerie professionnelle
- Il doit contenir entre 8 et 24 caractères
- Il doit avoir au moins 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre.

Elections professionnelles 2018

Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Conservez précieusement ce mot de passe qui vous sera demandé à chaque connexion sur le portail électeur et sera nécessaire pour le vote. En cas de perte ou d'oubli, vous aurez la possibilité de demander un nouveau mot de passe à la connexion au portail électeur

Mot de passe personnel électeur *

Confirmation du mot de passe personnel électeur *

VALIDER

© Ministère de l'Éducation Nationale - Mentions légales - Assistance utilisateur Académique

Puis cliquez sur **VALIDER**.

5) **Etape 5** : Bravo ! Vous venez de créer votre portail !

Vous pouvez consulter votre profil (où vous apprendrez où vous sera remis votre code électeur..... oui encore un code...), consulter vos scrutins et les listes électorales.

A bientôt pour le prochain tuto « Comment voter » et bon courage pour la dernière semaine avant les vacances !